



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-six mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**
Nombre de conseillers municipaux présents : **23**
Nombre de votes contre : **5**
Nombre d'abstentions : **5**
Nombre de votes pour : **19**
Nombre de suffrages exprimés : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal le 19 mars 2019

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, François LENHARD, Michèle LUCAS, Jean-Louis TOURET, Nadège FONTAINE, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Guillaume GUERRÉ, Magalie PIAT, Christine CABEZAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU et Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Catherine MAIGNAN (jusqu'à 20h18), ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,
Évelyne CAU, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Roselyne RAVARD, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Daniel HOAREAU.

Début de la séance : **19h00**

Fin de la séance : **21h52**

Secrétaire : **Magalie PIAT**

FINANCES

DL.19.014 - Affectation des résultats – Budget Ville

Christian DUMAS expose :

Le résultat du budget général suit les règles suivantes :

- Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement doit être obligatoirement affecté au résultat déficitaire de la section d'investissement.
- L'affectation en report à nouveau permet de financer tant des charges de fonctionnement que des charges d'investissement.
- L'affectation des résultats tient compte des reports d'investissement tant en dépenses qu'en recettes.

Considérant les éléments suivants du compte administratif 2018 :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses mandatées	10 072 478,02 €
Recettes recouvrées	12 095 940,32 €
Résultat de l'exercice	2 023 462,30 €
Reprise des résultats 2017	4 352 508,29 €
Résultat de fonctionnement	6 375 970,59 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses mandatées	1 866 424,88 €
Recettes recouvrées	1 046 780,36 €
Résultat de l'exercice	-819 644,52 €
Reprise des résultats 2017	-66 126,17 €
Résultat d'investissement	-885 770,69 €

Restes à réaliser	
Dépenses reportées	407 671,69 €

Recettes reportées	139 783,90 €
Résultat des reports	-267 887,79 €
Besoin de financement de la section d'investissement	-1 153 658,48 €

Après présentation en commission « Finances - Ressources Humaines » du 11 mars 2019, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- d'affecter 1 153 658,48 € au financement de la section d'investissement
- d'affecter le solde, soit 5 222 312,11 € en report à nouveau au budget primitif 2019,
- et reprendre la somme de 885 770,69 € au compte 001 en dépenses d'investissement.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à la majorité, 19 pour, 5 contre (Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD et Loïc FAYON) et 5 abstentions (Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU et Patricia MARTIN), les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le **02 AVR. 2019**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : **04 AVR. 2019**

Publication le : **08 AVR. 2019**

Notification le : **08 AVR. 2019**



 Le Maire
 Christian DUMAS

Acte à classer**DL-19-014**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-04-04T14-49-07.00 (MI216165711)

Identifiant unique de l'acte :
045-214501694-20190326-DL-19-014-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Affectation des résultats - Budget Ville

Date de décision : 26/03/2019



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.7. Autres documents à caractère budgétaire ou comptable :

Acte : DL.19.014-FIN-affectation des résultats - Budget Ville.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 04/04/19 à 14:49

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 04/04/19 à 14:49

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 04/04/19 à 14:56

